



« NOUS DEMANDONS LA DECANONISATION DE JEAN PAUL II »

Anne Soupa écrivaine, cofondatrice du mouvement réformateur de la Conférence catholique des baptisés francophones et **Christine Pedotti**, directrice de la rédaction de "Témoignage chrétien",
Tribune parue dans LeMonde.fr le 11 mars 2019

La Journée du droit des femmes de l'an 2019 aura été pour nous, femmes, catholiques ou non, une journée de deuil et d'indignation.

Nous crions notre horreur après la récente diffusion par Arte du documentaire *Religieuses abusées, l'autre scandale de l'Église*, de Marie-Pierre Rimbault et Eric Quintin, consacré aux abus et viols de femmes religieuses par des prêtres.

Depuis plus de dix ans, quantité de femmes, et en particulier celles du Comité de la jupe, ne cessent de questionner l'Église sur son attitude à l'égard des femmes, recueillant des réponses condescendantes comme celle d'André Vingt-Trois, alors cardinal, archevêque de Paris, dont il faut rappeler les mots : « *Le tout n'est pas d'avoir une jupe, encore faut-il avoir quelque chose dans la tête.* »

Nous manquons de mots pour condamner ces prêtres qui, en fait de jupe, ont surtout relevé les robes des religieuses. Au motif que celles-ci donnaient leur vie pour « servir », ils se sont eux-mêmes servis, servis sur le corps de ces femmes, niant leurs vœux, leur parole, leur dignité (si souvent invoquée par l'Église !), leur personne même d'être humain libre et responsable de son corps. Entre leurs griffes, ces femmes ont été dépossédées et réduites à une fonction sexuelle, un usage que l'on s'accorde, puis que l'on jette ou qu'on « refile » à un autre pour qu'il « en profite », en toute impunité.

Nous nous indignons du système dans lequel s'inscrivent ces faits. Non, ce ne sont pas de simples abus isolés perpétrés par quelques pervers. Force est de constater qu'ils ressortissent de cette « culture de l'abus », dénoncée par le pape François dans sa lettre du 20 août 2018 adressée au « peuple de Dieu » à propos des abus sur les enfants.

Oui, il s'agit d'un système et d'une culture qui nient le corps de l'autre, celui des enfants comme celui des femmes. Ce système s'enracine dans l'entre-soi masculin et se perpétue grâce à l'idolâtrie dans laquelle est tenue la fonction du prêtre.

Figure d'obéissance

Mais il y a pire. Il y a le concept que l'Église catholique a forgé et qu'elle nomme la « Femme ». Nous en dénonçons la pauvreté et l'indigence ainsi que la manœuvre de domination qui anime cette vision.

Voix décisive qui a conduit le pape Paul VI à condamner la contraception (encyclique *Humanae Vitæ*), Jean Paul II, devenu pape, à élaborer une théologie de la « Femme », toujours référée à la Vierge Marie, figure de silence et d'obéissance.

Sous son influence, la « Femme » devient un concept, conçu exclusivement par des hommes – célibataires de surcroît –, dont l'unique vocation est d'aider l'homme par le mariage et la maternité ou de servir l'Église dans la chasteté religieuse ; vision sans lien avec les femmes de chair, de sang, d'esprit et d'âme, qui constituent, faut-il le rappeler, la moitié du genre humain et au moins les deux tiers des catholiques pratiquants.

Nous osons dire que le premier abus commis à l'encontre des femmes est cette idéalisation, cette tromperie, qui masque les discriminations sans nombre dont les femmes sont l'objet dans leur propre Église. C'est sur l'autel de cette femme-idée que sont sacrifiées les vies des vraies femmes.

Dans l'Église catholique, la « Femme » doit répondre à une double vocation : « vierge ou mère ». Elle est assignée à son corps sexué ; son « non-usage » dans la virginité, ou son « usage » dans la maternité, sans qu'aucune place soit laissée aux autres dimensions de l'être humain !

Nous dénonçons le mensonge et l'hypocrisie de cette idéologie qui pèse sur nous. C'est elle que révèlent les abus sur les corps des femmes religieuses. Elles ont fait vœu de chasteté, et leur parole est violente en même temps que leur corps. Lorsque ces viols conduisent à une grossesse, elles sont avortées de force ou leur enfant est cyniquement abandonné, sur ordre exprès de la responsable de la communauté. La violence faite à leur corps est alors à son comble, puisque même la maternité, leur « autre » vocation, leur est interdite.

La conspiration du silence

Ainsi, non seulement les responsables de l'Église catholique imposent à toutes les femmes leur idéologie de la « Femme », mais – aidés par quelques femmes acquises au système – ils violent eux-mêmes les règles qu'ils imposent à toutes.

Notre accusation ne porte pas sur les seuls criminels et violeurs. Elle vise la conspiration du silence qui a entouré ces monstrueux agissements. « On lave son linge sale en famille », dit-on pour justifier la mise à distance des médias et de la justice. Mais ce linge sale est simplement déplacé, sans jamais côtoyer ni lessiveuse ni savon. Serait-on dans une armée qui gère son BMC (bordel militaire de campagne) comme un moindre mal ?

Fortes de l'Évangile et de l'attitude de Jésus lui-même à l'égard des femmes, nous réaffirmons les droits imprescriptibles des femmes, qui sont ceux de tout être humain, partout et spécialement dans l'Église.

Nous demandons la décanonisation du pape Jean Paul II, protecteur des abuseurs au nom de la « raison d'Église » et principal artisan de la construction idéologique de la « Femme », ainsi que l'interdiction d'enseigner, de propager ou de publier la « théologie du corps » qu'il a prêchée au cours de ses catéchèses du mercredi.